

CYSTOSCOPIE

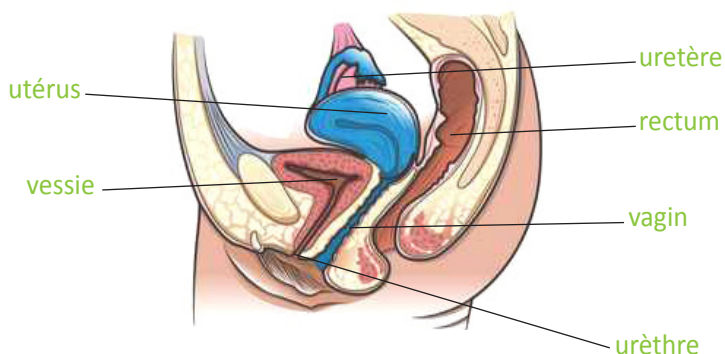
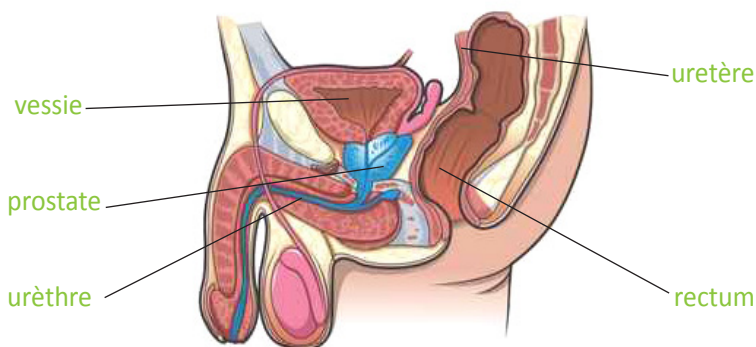
> FICHE D'INFORMATION

POLICLINIQUE
Consultations externes
Tél. 03 88 25 85 85

L'uréthrocystoscopie consiste à examiner l'urètre et la vessie par les voies naturelles (endoscopie).

La vessie

La vessie est le réservoir dans lequel l'urine provenant des reins, est stockée avant d'être évacuée lors de la miction (action d'uriner). L'urètre est le canal de sortie de la vessie.



Pourquoi cet examen ?

Une cystoscopie est pratiquée :
- soit pour aider au diagnostic de troubles urinaires ;
- soit dans le cadre de la surveillance d'une lésion de vessie.

Comment se déroule l'examen ?

Cet examen est habituellement réalisé en ambulatoire et, chez l'homme, sous anesthésie locale. Il s'effectue après vérification de l'absence d'infection urinaire évolutive.

Le cystoscope est un tube mince muni à son extrémité d'une lentille reliée à une source lumineuse. Il est introduit dans la vessie par le canal de l'urètre ; chez l'homme le passage de l'appareil peut être ressenti au niveau du sphincter et de la prostate malgré l'effet de l'anesthésie locale. Parfois des prélèvements superficiels peuvent être réalisés.

Suites et risques

Après la cystoscopie, vous pouvez avoir pendant quelques heures des besoins d'uriner pressants et une sensation de brûlures en urinant. En cas de persistance de ces troubles, vous devez prendre contact avec votre médecin traitant ou votre urologue.

Les complications de cet examen sont possibles mais rares :

- saignement urinaire transitoire
- infection urinaire

Votre urologue se tient à votre disposition pour tout renseignement.